## Éditorial

## Mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Consensus

Dans mon éditorial du précédent numéro d'A.N.A.E., je présentais brièvement l'important travail de la conférence de consensus sur « l'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie ». Les recommandations, rédigées par le jury de cette conférence sur la base des études préparatoires de six groupes de travail, sont à présent publiées. Avec cette publication, la moitié du chemin a été parcourue. Il reste à présent à parcourir l'autre moitié, et ce n'est sans doute pas la plus aisée : mettre les recommandations en pratique. Des recommandations qui ne se traduisent pas dans des changements de comportements sont de peu d'utilité. Un effort considérable doit dès lors être fourni pour diffuser les recommandations, les expliquer et convaincre les différents acteurs de terrain de les adopter.

Les recommandations couvrent l'ensemble des facettes de l'examen psychologique. Elles sont organisées selon un ordre temporel correspondant aux différentes étapes de l'examen. Un premier ensemble de neuf recommandations concerne les compétences nécessaires pour réaliser un examen psychologique. Les cinq recommandations suivantes ont trait aux critères d'acceptation de la demande. Le cadre dans lequel devrait se dérouler un examen de qualité fait l'objet de six recommandations. Six autres recommandations abordent les sources d'information et le choix des méthodes. Six recommandations concernent l'interprétation des données et la formulation de recommandations. Enfin, la communication des résultats fait l'objet de cinq recommandations. L'ensemble de ces recommandations peut être téléchargé sur la page d'accueil du site d'A.N.A.E. (http://www.anae-revue.com/).

Pour l'essentiel, la mise en œuvre des recommandations est de la responsabilité de chaque psychologue dans sa pratique quotidienne. Mais certaines recommandations supposent une profonde évolution de la formation initiale des psychologues. C'est, par exemple, le cas de la formation de base dans le domaine de la mesure. Aujourd'hui, de nombreux praticiens n'ont pas reçu de formation suffisante pour comprendre entièrement la section technique des manuels de test et, par conséquent, pour en évaluer les qualités métriques. Sans cette compréhension, les meilleurs tests mis sur le marché ne seront que des outils utilisés imparfaitement, et parfois même de manière dangereuse au préjudice des personnes évaluées. De ce point de vue, du chemin reste à faire dans les programmes universitaires.

**Jacques GRÉGOIRE** Rédacteur en Chef d'*A.N.A.E*